

SPECIALITÉ

DROIT ET GRANDS ENJEUX

DU MONDE CONTEMPORAIN

L'enseignement, "Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain" (DGEMC) est proposé aux élèves de terminale littéraire depuis 2012, à raison de 3 heures par semaine.

Cette spécialité s'inscrit dans le cadre de la **revalorisation de la filière littéraire** et a pour objectif de faire découvrir le droit aux élèves en leur montrant comment il aborde les questions contemporaines.

L'ÉPREUVE AU BACCALAURÉAT : UNE SOUTENANCE ORALE, TYPE T.P.E.

Épreuve orale de 20 minutes

Coefficient : 4

L'épreuve porte sur un projet réalisé par le candidat au cours de l'année scolaire, **type T.P.E juridique** (5 pages hors annexes).

Exemples de projets :

- Faut-il légaliser les mères porteuses ?
- Quel est le droit des jeux vidéo ?
- L'affaire du bijoutier de Nice relève-t-elle de la légitime défense ?
- Faut-il légaliser le cannabis ?
- Faut-il interdire la fessée ?
- Dieudonné et la liberté d'expression.
- Le droit des animaux.

LE PROGRAMME EN 3 THÈMES ET QUELQUES POINTS

Thème 1 : les instruments du droit

- La loi - La jurisprudence

Thème 2 : les sujets de droit

- Le travailleur
- L'évolution de la famille - Le sexe et le droit
- La vie, le corps, la santé
- Internet et le droit
- Contrevenant, délinquant, criminel

Thème 3 : l'organisation du droit

- La Constitution
- Questions mondiales (environnement-climat, dette, criminalité)
- La protection européenne des droits de l'homme
- Le Droit de l'Union européenne

SPECIALITÉ

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Initiative pédagogique en classe de Première L

L'enseignement de Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)

- ▶ Ce nouvel enseignement introduit d'abord en Terminale L dans le cadre de la réforme du lycée afin de renforcer l'attractivité de la série littéraire, est maintenant proposé aux élèves de Première de la série littéraire.
- ▶ **L'esprit du programme : sensibiliser les élèves au droit** à travers les grands enjeux du monde contemporain : « Les grands enjeux du monde contemporain seront abordés non en eux-mêmes, comme certains peuvent l'être dans d'autres matières, mais dans la manière dont ils sont saisis par le droit. » (Préambule).
- ▶ En ce sens, le programme se présente bien comme une **initiation au droit**, c'est-à-dire aussi comme une découverte de la discipline juridique, de son rôle et de sa méthode.
- ▶ Pédagogie : **Privilégier une approche concrète des situations juridiques** La question de la propriété (§2.4) peut être thématifiée à partir du problème posé par la contrefaçon ou encore que le thème des relations internationales (§ 3.3) peut être expliqué aux élèves à partir de l'exemple de l'intervention de la France au Mali afin d'illustrer la complexité du lien entre le principe de souveraineté des États et le droit international.

En Terminale L, dispensé à raison de 3 heures par semaine, le DGEMC fait l'objet d'une évaluation orale à l'examen du baccalauréat sous la forme d'une soutenance de projet (type TPE juridique 5 pages maximum + annexes), coefficient 4 [cf recto].

TAUX DE RÉUSSITE A LA FACULTÉ DE DROIT DE NICE

Taux de réussite des étudiants présents aux examens pour l'année 2013-2014

Licence 1 (première année de licence)	34 %
Licence 2 (deuxième année de licence)	72 %
Licence 3 (troisième année de licence)	88 %

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ pour tous les élèves qui souhaitent intégrer un Institut d'Études Politiques (IEP)
- ▶ pour tous ceux qui pensent aux études de droit et souhaitent une initiation.
- ▶ pour ceux qui envisagent de présenter les concours administratifs

